

# PROCES-VERBAL

## De l'assemblée générale

Vendredi 17 mars 2017 à 10 h 15, à La Brévine

---

<b><u>Présidence</u></b>	M. Stéphane Rosselet
<b><u>Participants</u></b>	67 membres avec droit de vote 12 représentants des organisations membres avec droit de vote 15 invités 4 membres d'honneur 3 représentants de la presse
<b><u>Excusés</u></b>	36 membres, membres d'honneur et invités
<b><u>Secrétaire du jour</u></b>	Mme Josée Sandoz

---

### Ordre du jour

1. Ouverture
  2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mars 2016
  3. Rapports :
    - 3.1 de la présidence
    - 3.2 de la direction
  4. Rapports financiers :
    - 4.1 comptes 2016
    - 4.2 des vérificateurs de comptes
    - 4.3 budget 2017
  5. Elections complémentaires :
    - 5.1 au comité
    - 5.2 d'un membre d'honneur
    - 5.3 d'un vérificateur-suppléant
  6. Point de situation initiative sécurité alimentaire par M. Francis Egger (USP)
  7. Message du Conseiller d'Etat, M. Laurent Favre
  8. Divers
- 

### **1. Ouverture**

Le président salue le Conseiller d'Etat, M. L. Favre, et M. Valentin Robert, représentant de la commune de la Brévine, les membres et les invités, ainsi que les membres d'honneur et la presse. Il mentionne les invités et les membres d'honneur excusés. La liste des membres excusés est en possession du secrétariat.

***Sans remarque, l'ordre du jour proposé est adopté et l'assemblée se poursuivra comme prévu.***

***MM. Raphaël Oppliger et Christophe Simont-Vermot sont nommés scrutateurs.***

M. V. Robert souhaite la bienvenue de la part de la commune de la Brévine qu'il présente brièvement. Il aborde les projets en cours ainsi que les activités pratiquées dans la région.

Le président remercie la Commune qui offre l'apéritif.

## **2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mars 2016**

***Ne faisant l'objet d'aucune remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.***

### **3. Rapports**

#### **3.1 de la présidence**

M. S. Rosselet remarque que l'année agricole 2016 ne restera pas dans les annales au vue de la météo et de la crise du lait d'industrie. Il revient ensuite sur trois thèmes : les sangliers, les attaques contre la viande et la politique agricole.

Au niveau des sangliers, le problème est récurrent depuis 1998 avec un pic en 2011 où 235 sangliers ont été abattus. En 2016, 167 sangliers ont été prélevés. L'évolution des dommages s'est intensifiée depuis 2003. En 2016, nous atteignons fr. 350'000.-. Depuis l'arrivée de M. Noël, un programme a été établi afin de trouver des solutions, en particulier pour les réserves. Des tirs ont été organisés dans le district franc fédéral. On souhaitait tirer 40 animaux, seuls 28 ont été prélevés, un autre système doit être trouvé. D'autre part, les heures de chasse ont été étendues et la période de chasse a été prolongée. Il y a un effort pour essayer de réguler les troupeaux. Il espère que des effets seront visibles cette année.

Il cite ensuite quelques articles de journaux récents au travers desquels la production et la consommation de viande sont attaquées. Il appelle les membres à défendre leurs produits. Dans la région, les herbages ne peuvent être mis en valeur qu'en produisant du lait ou de la viande. Le président estime qu'il ne faut pas oublier que les carences en vitamines et acides aminés doivent être compensées autrement, soit sous forme de produits de synthèse. Il propose que l'USP prenne cela en main et réagisse, explique ce que deviendrait nos régions sans habitants, sans vaches. Nous devons trouver une réponse à ces attaques.

En conséquence de la politique agricole menée ces dernières années avec les paiements directs, la production de céréales est en diminution. La Suisse importe plus. Il faut essayer de valoriser les céréales fourragères. Il demanderait de soutenir ces dernières à hauteur de fr. 400.-/ha. Il rappelle que la SRPA + valoriserait l'image de l'agriculture avec les exploitations qui consomment 50 à 60 % de la ration en faisant la SRPA. Au niveau de la PA 2018/2021, la consultation court jusqu'au 12 mai. Les propositions de l'OFAG sont irréalistes. Au niveau des améliorations structurelles, il faudrait avoir le brevet ou prouver une gestion performante de 5 ans, cela éliminerait 50 % des exploitations. Pour obtenir l'aide initiale, il faudrait prouver 3 ans de bonne gestion. Comment prouver quand on n'a pas encore commencé ? Le taux serait calculé à 7 % et l'échéance de remboursement réduite à 15 ans. La part de fonds propres serait augmentée. La CNAV va en principe refuser ces propositions de l'OFAG qui auraient pour conséquence que 70 à 80 % des exploitations n'auraient plus droit aux améliorations structurelles.

Il revient sur les activités de la CNAV en 2016 : les représentants cantonaux à Berne ont été rencontrés pour expliquer les spécificités de notre agriculture neuchâteloise. La Chambre suisse d'agriculture a été réceptionnée par nos soins. Il y a eu l'établissement du budget de l'Etat. Il rappelle que l'agriculture neuchâteloise, par rapport à d'autres cantons, coûte relativement bon marché. Il mentionne des prises de positions pour la loi chocolatière et divers sujets de votation. Il remercie les collaborateurs, le directeur et le Conseil d'Etat, même si nous ne sommes pas toujours d'accord.

La vice-présidente, Mme N. Stauffer, explique que l'UPN compte un peu plus de 900 membres répartis en 11 groupes. Chaque année, le nombre de membres diminue. Elle revient sur les points forts de 2016 : la farine est de mieux en mieux connue et vendue. Un livre de cuisine avec des recettes typiquement neuchâteloises a été édité et plus de 1000 exemplaires ont été actuellement écoulés. Comme chaque année, l'UPN a été présente lors de différentes manifestations, soit à Fête la Terre, lors de la balade gourmande du Valanvron et au salon Goûts et Terroirs de Bulle. L'UPN participe au projet PFO (participation des femmes aux organisations agricoles), projet national qui vise à augmenter la présence des femmes dans les divers comités. Elle encourage les membres à suivre une conférence qui aura lieu le 3 mai à 20h à la CNAV sur le thème : "Agriculture en Suisse romande : situation actuelle et réflexion pour votre avenir". Elle donne ensuite des informations sur les activités de l'organisation nationale, dont la création d'une plate-forme pour soutenir les couples exploitants dans leurs diverses étapes.

M. A. Gerber, vice-président, fait un petit tour d'horizon de l'année viticole. Nous avons eu très peur en avril, à cause d'un gel de printemps. La fin de la saison a été magnifique et la récolte s'est faite dans des conditions exceptionnelles. Il présente un relevé des différentes récoltes durant ces dernières années. Il rappelle qu'au niveau surfaces, Neuchâtel est le 5<sup>ème</sup> canton. Il remarque qu'un gros souci pour la viticulture, ce sont les pesticides et les résidus dans les vins. Sans traitement, pas de raisin. Quand la viticulture est en zone périurbaine, les consommateurs nous regardent de travers quand nous traitons... Il rappelle ensuite que les caves ouvertes auront lieu en mai.

### 3.2 de la direction

M. Y. Huguelit revient sur les activités 2016 et remarque qu'il y a toujours plus d'administratif, comme sur les fermes. Il mentionne le marché de bétail avec une surenchère intéressante. Au niveau de l'enseignement, la CNAV assume environ 90 % de la formation CFC et s'investit également pour la formation supérieure au niveau des brevets paysanne et agriculteur ainsi que de la maîtrise agricole. Les séances de vulgarisation sont bien suivies. Au niveau des assurances, nous perdons toujours des membres, mais les assurances complémentaires nous permettent de garder des assurés agricoles. Il relève l'importance d'une bonne prévoyance pour la retraite.

Il rappelle qu'il préside l'IVN et NVT pour lequel M. Yann Künzi a été engagé. Au niveau de la viticulture, l'arrêté AOC a été validé. La réforme des organisations viticoles lui tient à cœur : il souhaite une vision plus proactive. D'autre part, les participants aux différentes associations ont souvent plusieurs casquettes et finalement se retrouvent fréquemment les mêmes.

Il relève que le char de la Fête des Vendanges était magnifique, il remercie Laurent et Catherine Krebs, Rémy et Ruth Lavanchy pour avoir tenu à bout de bras cet engagement durant de longues années. Il est très satisfait que la jeune génération s'engage pour assumer la suite. Capa'Cité a demandé un engagement important en 2016, il est très satisfait de l'investissement de l'agriculture dans ce cadre. Certes, la branche ne recherche pas des apprentis, mais des formateurs et un contact avec les consommateurs.

Une conférence de presse a été organisée au niveau des énergies renouvelables pour démontrer une capacité d'autonomie des exploitations. Il relève que le comité de la CNAV soutient la stratégie énergies 2050.

Il mentionne quelques initiatives en cours de récolte de signatures qui mettent l'agriculteur au banc des accusés : initiative sur l'interdiction de tout pesticide de synthèse, campagne Stop aux pesticides, initiative eaux vivantes, plan d'action pour les produits phytosanitaires. Il rappelle les évolutions de l'agriculture suisse avec les options prises dans les années 90, il n'y a pas de monoculture en Suisse. Il remarque qu'en 2005, des prélèvements des eaux du Seyon ont été organisés afin d'en déterminer la qualité. Il est erroné de dire que l'agriculture ne fait rien. Il y a des résultats par rapport à une agriculture raisonnée. L'objectif d'isoler le monde agricole est une réflexion un peu courte, on oublie les pesticides répandus dans les jardins, les fongicides dans les peintures, les restes médicamenteux évacués dans les eaux usées. Il revient sur les micropolluants analysés à Valangin en 2013. Il demande si quelqu'un s'inquiète de l'herbicide trouvé dans les vêtements et qui reviennent dans les eaux. Le monde agricole n'est de loin pas responsable de toutes les pollutions.

Au niveau des objectifs pour 2017, il mentionne la valeur ajoutée secteurs viande et lait. Il explique qu'avec l'abattoir, le marché de bétail et les bouchers, nous aimerions avoir des entrées dans la restauration collective. Pour le lait, il aborde la valorisation au travers du Gruyère d'alpage qui pourrait être une piste. Il relève la mise en œuvre de production d'énergie et d'économies d'énergie. Il pense bien de viser l'autonomie plutôt que de couvrir toutes les toitures de panneaux, l'agriculture a un rôle à jouer. Un autre élément est le recyclage de l'azote des eaux usées. Il a visité une installation à Yverdon. C'est un élément de communication positive pour les consommateurs, des contacts sont pris à Neuchâtel et Colombier. Une demande a été déposée à Bio-CH pour savoir si ce sulfate d'ammoniaque pourrait être utilisé.

## 4. Rapports financiers

### 4.1 Comptes 2016

Le directeur fait la lecture des comptes 2016. Il explique brièvement certains postes. Dans les frais externes sont contenus les frais Capa'Cité, qu'on retrouve également dans les produits. Il prend ensuite les recettes. Il remarque que les banques demandent plus de valeurs de rendement, ce qui induit plus d'activité pour la gestion d'entreprises. Il relève que pour la 2<sup>ème</sup> année, il y a les fr. 2.-/ha de cotisation pour la promotion de l'agriculture.

Il ressort un bénéfice de fr. 2'238.63, ceci après dissolution d'une provision de fr. 75'000.- concernant les cotisations. Il explique les provisions faites : gratifications et heures supplémentaires, travaux au bâtiment et cotisations 2018 (fr. 75'000.-). Le bilan est pris à la suite. Il remarque que des liquidités sont présentes pour refaire le toit. Il mentionne des travaux pour agrandir les bureaux de Cofida. Cela explique qu'il n'y ait pas eu de remboursement du prêt hypothécaire en 2016.

### 4.2 des vérificateurs de comptes

M. Chr. Dolder lit le rapport des vérificateurs et demande à l'Assemblée d'accepter les comptes présentés.

M. S. Rosselet cite le rapport de la révision effectuée scrupuleusement par la fiduciaire Deagostini de Neuchâtel.

***Les membres acceptent les comptes à l'unanimité par un lever de main.***

### 4.3 Budget 2017

M. Y. Huguelit commente le budget 2017, il ressort un bénéfice prévisionnel de fr. 400.- sans tenir compte de dissolutions de provision. Il y aura donc une diminution de subventions de fr. 10'000.-. De plus, le bilan laisse apparaître des fonds propres pour fr. 261'164.86. Il relève que les cotisations pour 2017 et 2018 resteront à fr. 8.-/ha vu les fr. 2.50/ha provisionnés.

***Le budget est accepté par les membres à l'unanimité.***

## 5. Elections complémentaires

### 5.1 au comité

Suite à la démission de M. Fabien Wenger, M. Loïc Perrin est proposé pour lui succéder au comité.

***Les membres approuvent l'élection de M. Loïc Perrin au comité par acclamations.***

### 5.2 d'un membre d'honneur

Le président propose que M. Marc Frutschi soit nommé membre d'honneur.

***Les membres approuvent l'élection de M. Marc Frutschi comme membre d'honneur par acclamation.***

### 5.3 d'un vérificateur-suppléant

M. S. Rosselet annonce que M. V. Perrin est sortant.

***La commission de vérification des comptes pour l'exercice 2017 se composera de MM. Christophe Dolder, Frédéric Matile et René Porret, vérificateurs, M. Fabrice Pellaton vérificateur-suppléant. Un deuxième vérificateur-suppléant est recherché.***

***MM. Claude-Alain Dreyer est proposé et élu vérificateur-suppléant pour l'exercice 2017.***

## 6. Point de situation initiative sécurité alimentaire par M. Francis Egger (USP)

M. Francis Egger transmet les salutations de MM. Jacques Bourgeois et Markus Ritter. Il est président d'Agrisano depuis 18 mois et il rappelle que les produits de l'assurance complémentaire sont compétitifs. Nous avons 133'000 membres dont 70 % d'agriculteurs.

Suite aux demandes pour les produits phytosanitaires et les aliments concentrés adressées à l'USP durant cette assemblée, il répond que sur ces sujets, les agriculteurs ont fait tout juste, ils ont répondu aux attentes de la société, ils n'ont pas à avoir peur d'aller dans le débat sur ces objets.

Au niveau fédéral, nous pouvons être relativement contents des décisions prises durant cette session parlementaire. Nous pouvons avoir confiance dans notre Parlement. Notre travail de lobbying est important. C'est une force de rencontrer les parlementaires fédéraux cantonaux. En décembre, pour le budget 2017, nous avons contré une réduction de 60 millions de francs, et pour le plan financier 2019-2021, les réductions n'auront aucun effet direct ou moindre. Dans l'audition du paquet d'ordonnances pour la prochaine politique agricole, nous combattons aussi les points mentionnés par le président. Nous appuyons de demander des primes pour les céréales fourragères et concernant la SRPA +, nous allons organiser une conférence de presse avec les milieux de protection des animaux. Il rappelle que pour le marché du lait, nous n'avons pas réussi à trouver une solution pour gérer l'offre. Au début 2017, la production laitière a diminué, les stocks de beurre sont bas et les prix montent en Europe. Nous sommes en train de mettre la pression en mettant sur pied un groupe de travail, nous allons continuer, nous demandons une augmentation du prix du lait de 4 ct. Concernant les initiatives, il mentionne l'initiative pour une Suisse libre de produits phytosanitaires de synthèse produits par l'agriculture. Il se demande pourquoi les pesticides de synthèse et pourquoi uniquement la production agricole. Le débat provoqué est positif, mais les conséquences seront que le prix du lait bio va baisser, car tout le monde fera du lait bio. Le prix des denrées alimentaires vont augmenter par contre. La conséquence sera une accélération du tourisme alimentaire. Ce n'est pas à l'offre d'influencer le marché, mais au marché d'influencer l'offre. Concernant l'initiative pour la sécurité alimentaire, l'USP a décidé cette semaine de la retirer. Nous estimons que le contre-projet va nous être utile. Nous allons ainsi réussir à introduire un article sur la sécurité alimentaire, c'est historique. Nous devons ainsi maintenir un taux d'auto-provisionnement et pour ce faire, préserver les terres agricoles. La loi qui bloque les surfaces forestières date de 1905, il faudra la remettre en question. Ce nouvel article n'implique pas de nouvelles lois, mais cela induira la correction de lois existantes. L'avantage du contre-projet est que l'agriculture est unie

derrière. La campagne doit être menée par les paysans suisses. Habituellement, c'est un parti politique, mais là, c'est vous. Nous devons gagner avec plus de 70 % de votants.

## **7. Message du Conseiller d'Etat, M. Laurent Favre**

M. L. Favre a beaucoup de plaisir à être là. L'Etat de Neuchâtel vit un peu ce que les agriculteurs vivent depuis de nombreuses années : faire bien avec de moins en moins de ressources. C'est ce que nous tentons de faire avec plus ou moins de réussite. Se restructurer a aussi ses limites politiques, nous l'avons vu avec l'initiative hospitalière. Il relève les restructurations de son service, en particulier au SCAV, au Registre foncier, au SCAN, au SAGR. Le SFFN est en cours de restructuration également, mais cela n'est pas suffisant. Il revient sur le déficit 2016. Nous devons donc toucher aux subventions octroyées qui représentent la moitié du budget, soit un milliard de francs. Nous avons coupé quelques fr. 70'000.- au budget agricole. Il pense que cet effort est encore raisonnable et digeste. Nous devons économiser dans le fonctionnement de l'Etat pour pouvoir investir, en particulier dans Mobilité 2030. Nous devons retrouver l'équilibre du fonctionnement de l'Etat. Il rappelle les crédits acceptés en faveur de l'agriculture, soit le crédit agricole de 2015. En 2018, un nouveau crédit agricole pour les améliorations foncières va revenir, il va défendre les adductions d'eau qui deviennent indispensables, changement climatique oblige. Valeur ajoutée, innovation, promotion sont les maîtres-mots en agriculture comme ailleurs. Il se réjouit que les agriculteurs soient dans ces voies.

Concernant la régulation des sangliers, il relève que l'héritage est lourd au niveau du cheptel. Depuis début 2016, il a été mis sur pied une vraie politique de régulation comme l'a mentionnée le président. D'autre part, un projet d'installation de miradors est pendant dans le district franc fédéral. Concernant l'aménagement du territoire, le projet précis sera communiqué ce printemps. Il s'agira de réduire la zone à bâtir. Il aimerait relever la bonne collaboration avec la CNAV sur les dossiers cantonaux ou pour transmettre les positions à nos parlementaires à Berne.

## **8. Divers**

M. S. Rosselet tient à féliciter Mmes Aline Barben, Véronique Eschler-Jacot, Laetitia Petitpierre pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne, Mme Vanessa Renaud pour l'obtention du brevet fédéral d'agricultrice, M. François Chopard pour l'obtention de la maîtrise agricole, M. Alexis Breguet pour l'obtention du brevet de caviste, M. Patrick Sandoz pour l'obtention de la maîtrise de viticulteur, Mme Marilyn Pellet et M. Henry Aloys Grosjean pour le titre de techniciens vitivinicoles.

M. Alain Peter, du SAB, rappelle que son association travaille sur deux axes : politique (par un travail de lobbying) et prestation de services par son bureau de Brugg. Il aborde le projet "Volontaires montagnes" qui est plus connu en Suisse allemande. Ce projet est sous-utilisé en Suisse romande, c'est pourquoi un délégué romand a été engagé. Il demande aux membres de retenir que le soutien de volontaires est possible dans leurs projets.

M. C.-E. Robert se demande comment améliorer l'information envers les parlementaires fédéraux neuchâtelais, en particulier suite au soutien frileux lors du budget.

M. S. Rosselet explique comment se passent les entrevues avec les parlementaires fédéraux. Nous faisons tout ce que nous pouvons, mais après c'est leur choix.

M. Y. Huguelit remarque qu'il faut élire les bons candidats. Nous les avons rencontrés après cette mauvaise performance. Ils comprennent la problématique des agriculteurs, on espère que la bonne relation continuera.

M. R. Béguin s'étonne des déceptions engendrées suite aux votations au Conseil des Etats et pense qu'il y a plus de travail à faire à ce niveau.

M. F. Egger répond que c'est une réalité. Au Conseil National, nous avons des agriculteurs, des gens directement concernés. C'est moins le cas au Conseil des Etats qui compte moins de personnes en lien avec l'agriculture.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 12h25

La secrétaire : Josée Sandoz